

Objet : Contribution du Conseil de développement sur le choix du scénario à retenir dans le cadre des leviers d'optimisation – Conseil communautaire du 30 juin 2010.

Mesdames et Messieurs les élus communautaires,

En 2009, la CCEG a saisi notre Conseil de développement sur les grands principes de la future politique déchets et nous avons remis notre avis en janvier 2010.

Le 10 juin 2010, le groupe Politique Déchets du Conseil de Développement a été invité à la réunion de présentation sur les leviers d'optimisation.

Suite à cette présentation, ce groupe de travail a proposé à notre conseil d'administration d'émettre à votre intention une note de synthèse sur les leviers d'optimisation. Celle-ci vous présente notre vision à l'occasion de votre débat en conseil communautaire, en affirmant les considérations suivantes :

La décision portant sur les leviers d'optimisation de la politique des déchets engage le territoire pour une période d'une vingtaine d'années et se doit d'interpeler les habitants. Aussi elle doit s'inscrire dans une vision intégrée et globale du territoire, cohérente avec les futures orientations de gestion des déchets.

Nous préconisons des engagements ambitieux et déterminés, incitant les habitants à se monter responsables de leurs émissions, réduisant par le recyclage la masse et le volume des déchets, recherchant des gains sur les coûts de collecte. Au sein de l'enjeu des rapports entre comportement individuel et responsabilité collective, nous suggérons dans un premier temps quatre orientations :

- Une collecte en C 0,5 (passage tous les 15 jours) avec des aménagements C 1 (passage hebdomadaire) lors des périodes de fête et en été. Cette disposition est pratiquée dans certaines communes du sud Loire, sous réserve d'une dérogation de la préfecture, alors que la COMPA l'expérimente sans dérogation.
- L'amplification de la pratique du compostage avec la mise en avant de moyens d'accompagnement et d'encouragement ; par exemple la promotion des initiatives collectives pouvant émerger de certains groupes de citoyens.
- Une collecte en porte à porte de matériaux triés par sacs ou bacs complémentaires.
- La redevance incitative, expérimentée au plus vite, dans une présentation volontariste mais aussi pédagogique, afin de la généraliser de façon juste et efficace.

Après étude de l'ensemble des documents le Conseil de Développement préconise le scénario 3 des déchèteries.

Il nous semble urgent de renforcer rapidement les axes précités pour en mesurer les effets avant d'élaborer les nouveaux cahiers des charges en vue de la négociation prévue pour 2012. Nous pensons qu'il est temps de tenter des expériences plus engagées et d'en mesurer les conséquences, dont certaines peut-être sur des niches de création d'emploi.

En espérant avoir pu vous éclairer sur une approche plus radicalement ambitieuse permettant à notre territoire de se présenter en exemple, nous restons à votre disposition pour favoriser les initiatives allant vers une prise en compte responsable des impacts environnementaux de nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma respectueuse considération.

Le président du Conseil de Développement Erdre et Gesvres,
Jean-Louis Petermann

